

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° n°11 Arrêté autorisant Mr »: Chapon-Baissac à créer, à la Côte française des Somalis, un Comité de l'Union des Femmes de France.,,....

n°11

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
10 décembre 1933

Numéro JO  
n° 445 du 31/12/1933

Date du numéro  
31 décembre 1933

### VISAS

le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 6 août 1882, reconnaissant d'utilité publique la Société de la Croix-Rouge française & « Union des Femmes de France »

**Vu** la demande de M »° Chapon-Baissac, ex-Présidente générale de l' « Union des Femmes de France » de la Côte française des Somalis,

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°. — M »° Chapon-Baissac est autorisée à créer, dans le cadre des statuts de l'Union des Femmes de France (Croix-Rouge française), siège social boulevard Malesherbes, n° 102, à Paris, un Comité de l'Union des Femmes de France » à la Côte française des Somalis.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la Côte française des Somalis.

chapon-baissac